

83/129 du 9/2/1983

DECRET N° 83/129 du 9/2/1983 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1979 des professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), en tête Monsieur CHINA Prosper.

LE MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I. S. A. E. :

(/ la Constitution du 6 Juillet 1979;
(/ la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 6 Juillet 1979;
(/ la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/ l'arrêté n° 2637/ET du 21.6.1953 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/ le décret n° 62/130/ET du 9.5.1962 fixant le régime de rémunération des fonctionnaires;

(/ le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/ET du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/ le décret n° 62/197/ET du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/ le décret n° 62/195/ET du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/ le décret n° 67/304 du 30.9.1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165 du 22.6.1964 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/ le décret n° 65/470/ET du 25.6.1965 portant réglementation de l'avancement des fonctionnaires;

(/ le décret n° 64/638 du 27.12.1964 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat;

(/ le décret n° 72/154/ET du 4.4.1979 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement;

(/ le décret n° 8/64 du 28.12.1964 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/ le décret n° 34/146 du 20.1.1964 portant rectificatif au décret n° 8/64 du 28.12.1964 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

(/ le décret n° 64/147 du 20.1.1964 fixant les intérim des Membres du Gouvernement;

(/ la Note de Service n° 645/AN-GB du 30 Mai 1981 relative à la révision de la situation administrative des Ex-Étudiants recrutés en 1974 sur la base du décret n° 74/470 du 31.12.1974;

(/ le décret n° 83/123 du 9/2/1983 portant intégration, nomination et titularisation de certains Ex-Étudiants (Professeurs de CES Contractuels titulaires du JUL ou du DUES) versés à la production en 1974 par décret n° 74/470 du 31.12.1974 dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement);

(/ les Procès-Verbaux de la Commission administrative et Paritaire en date du ...

SECRET :

...../.....

Article 1er : Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1979 les fonctionnaires de la catégorie A, hiérarchie I des Services Locaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms et prénoms suivent :

Pour la 2ème liste :

A. B. N. N.

KINA Prosper en service au Lycée de la Libération
IPAN en service au Lycée de Kito (Vic) Angola
MUKU-MU Valère en service au CEM Gamba-Milou

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

Prasoville, le 9 Février 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard GOMBO MUKU-MU.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre des Finances

Le Ministre de l'Éducation
Nationale

Antoine MUKU-MU.-

Itini Kasstoumba LUKUENZU.-

ANNEXES :

JURIS..... 1
DGET/DEF..... 3
DEF/DST..... 1
D.D. 3
D.C.F. 1
MEN..... 3
DGAS/DFM..... 4
DRE/MEN..... 10
SGGCH/DC..... 2
DOSSIERS DEF..... 3
DOSSIERS DFM..... 3
INVENTAIRES..... 3
ARCHIVES..... 2